

EHPAD Soeur Rosalie Confort

ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Confort

Présentation

L'Établissement a été fondé par des religieuses de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul en 1860. Ce fut d'abord un orphelinat puis un hospice avant de devenir une maison de retraite en 1951. L'EHPAD Sœur Rosalie, accueille toute personne de plus de soixante ans, nécessitant une aide pour les gestes de la vie quotidienne, atteintes ou non de la maladie d'Alzheimer.

Conditions d'admission

L'admission au sein de l'EHPAD Sœur Rosalie est prononcée au terme d'un processus :
1. Dépôt auprès du secrétariat du dossier d'admission (CERFA) complet : dossier administratif et médical.
2. Examen du dossier par la commission d'admission : médecin coordonnateur, cadre de santé, maitresse de maison et directrice.
- Si dossier refusé : courrier d'information
- Si réponse favorable : inscription sur liste d'attente valable trois mois au terme desquels nous demandons de réactualiser la demande. Toute place disponible est proposée à la première personne sur la liste d'attente.

EHPAD Soeur Rosalie Confort

50 Rue du Crêt d'Eau
01200 Confort

Inspiration chrétienne

L'établissement est fidèle à l'inspiration chrétienne et aux charismes de ses fondateurs.

Votre contact

Accueil

rosalie-secretariat@itinova.org

04 50 56 51 80